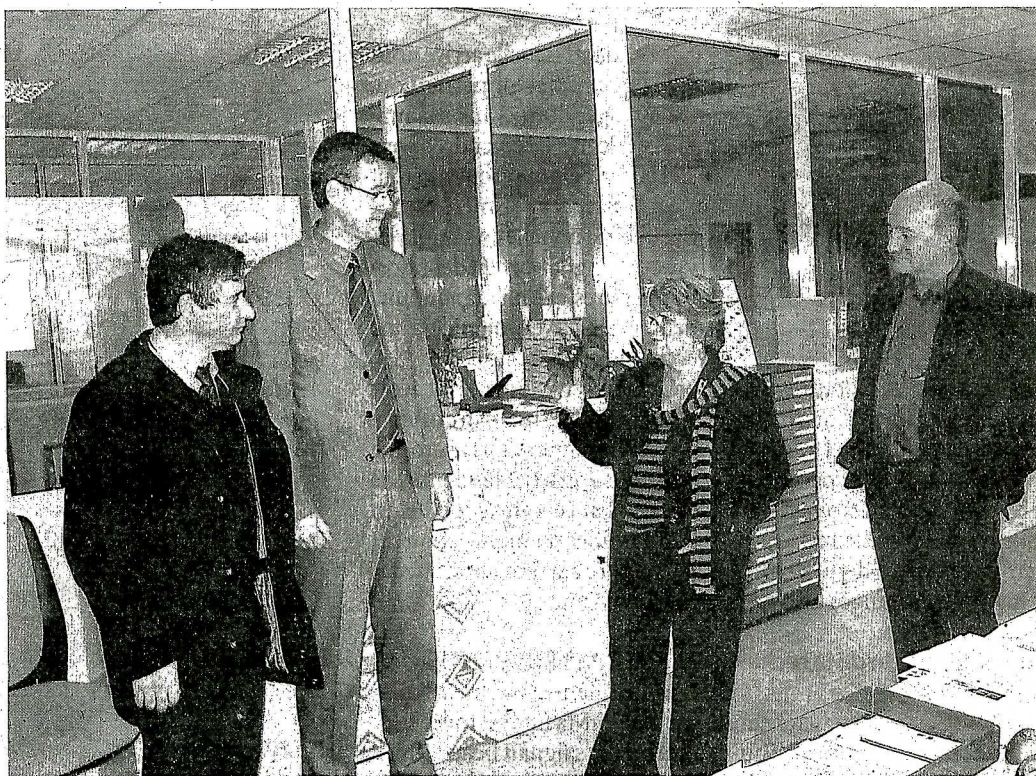


MURET

Emploi. La fusion de l'Anpe et des Assedic opérationnelle au 80 boulevard de Lamasquère

Pôle Emploi: une seule adresse dès le 21 décembre

« Un jour un canton... » c'est « une idée de Monique Iborra députée de la 6ème circonscription de consacrer une journée à rencontrer différents acteurs publics d'un canton de sa circonscription. Elle était hier dans le canton de Muret, où elle a été accueillie au Pôle Emploi par Gérard Cousture directeur territorial délégué et Michel Passuello directeur. L'ex ANPE de Muret vit ses derniers jours au 46 avenue Douzans. Puisque le pôle emploi, né de la fusion ANPE et ASSEDIC, s'installera le 21 décembre dans les locaux de l'ex ASSEDIC au 80 boulevard Lamasquère; installation provisoire car à l'horizon 2011, le Pôle Emploi devrait intégrer des bâtiments au quartier nord dans le cadre de la restructuration de ce quartier. Ce qu'a confirmé André Mandement maire qui participait également à cette visite. Pour Monique Iborra, ce regroupement des deux sites « ne tombe pas au bon moment » alors que le nombre d'usagers s'accroît du fait de la crise économique. Michel Passuello a toutefois tenu à rassurer la parlementaire « L'équipe de Pôle Emploi fait face et s'est bien préparée à la réforme des deux entités réunies au sein du site mixte comprenant 5 cadres et 33 collaborateurs; 26 personnes sont issues du « placement » (ANPE) et 12 de « l'indemnisation » (ASSEDIC). 90 %



Monique Iborra accompagnée d'André Mandement accueillie à Pôle Emploi Photo DDM, JPR

des indemnisations des chômeurs sont traitées à quatre jours » dit-il. Dès le 21 décembre, tous les services seront rendus dans un lieu unique par trois équipes mixtes; elles ont reçu une formation adaptée souligne le directeur. Les renforts se sont surtout portés sur les secteurs inscription et indemnisation du chômage; priorités pour les usagers. « La réunification des deux entités a fait évoluer le service vers une sim-

plification des démarches d'inscription, un accueil physique et téléphonique et des services d'accompagnement vers l'emploi » résume Gérard Cousture.

CONFUSION DES COMPÉTENCES

Reprenant sa casquette de vice-présidente du conseil régional, en charge de la formation, Monique Iborra a dénoncé « une certaine confusion des compétences entre le Pôle Emploi et le con-

seil régional; estimant même que l'argent public était gaspillé. La députée a ensuite poursuivi son périple par une rencontre des commerçants du Fauga et de St-Clar, une visite de l'école de St-Hilaire et Labastidette. A Lavernose, elle était accueillie à la maison de la petite enfance puis à la mairie pour débattre du projet de ferme photovoltaïque. Elle a également visité la station d'épuration de Lherm.

Jean-Pierre Roland